



ETUDIER A L'ETRANGER (3 à 10 mois) en 2017/2018 MODALITES

Mise à jour : 1/12/ 2016

L'UFR d'Odontologie organise des échanges (= mobilités) d'étudiants avec l'**Allemagne** (Heidelberg), la **Belgique** (Bruxelles et Leuven), l'**Espagne** (Barcelone et Madrid), la **Hongrie** (Szeged), la **Norvège** (Oslo), le **Mexique** (San Luis Potosi).

POURQUOI PARTIR ?

- pour découvrir un pays, une culture, de l'intérieur
- pour apprendre une langue
- pour aborder une autre pratique de l'odontologie
- en prévision de s'installer comme dentiste dans le pays ultérieurement
- ou tout simplement... pour changer d'air !



QUELLES SONT LES REGLES DU JEU ?

- Les mobilités sont ouvertes aux étudiants de 4^e, 5^e, et 6^e année.
- Les 4^e et 5^e année peuvent partir pendant une année universitaire complète.
- Les 6^e année peuvent partir pendant le 2^e semestre en ayant réalisé au préalable leur stage actif. Pendant sa « 4^e + 5^e + 6^e année », l'étudiant ne peut partir que 2 semestres au maximum.
- Il n'est autorisé qu'une seule mobilité dans le cadre du programme Erasmus+ (Europe).
- L'étudiant règle ses frais d'inscription à Montpellier uniquement.
- L'étudiant perd son statut hospitalier (et la rémunération qui va avec) pendant la durée de la mobilité et par conséquent, **doit obligatoirement prendre la sécurité sociale étudiante** (même pour 3 mois). Il retrouve son statut hospitalier à son retour.
- Une période d'études à l'étranger vaut la même période d'études à Montpellier, même si les enseignements suivis à l'étranger sont un peu différents.
- Les cours choisis dans l'université d'accueil sont les plus semblables possibles à ceux qu'aurait suivis l'étudiant en France.
- Pour les mobilités durant une année universitaire complète, l'étudiant doit valider tous ses examens dans l'université d'accueil (1^{ère} ou 2^{ème} session). En cas de non validation, l'étudiant redouble à Montpellier.
- Pour les mobilités semestrielles, l'étudiant fait valider en France les actes cliniques qu'il a réalisés à l'étranger. Il passe les examens à Montpellier.
- Le CSCT de 5^e année et la radioprotection de 4^e année sont à passer à Montpellier.
- il est généralement nécessaire de présenter un certificat de niveau de langue (niveau B1 ou B2) pour être accepté par l'université d'accueil. Le CLES permet de passer les certifications de langue gratuitement (<http://cles.univ-montp3.fr>). **Ne pas attendre l'année du départ pour passer ce test, ANTICIPEZ.....**

COMMENT POSER SA CANDIDATURE ?

- Remplir un dossier de candidature :
- Dossier à retirer dès maintenant à la scolarité et à remettre à Stéphanie ARNAL (bureau scolarité) pour le **vendredi 6 janvier 2017** dernier délai, composé d'une fiche de renseignements et d'une lettre de motivation.

La Commission Pédagogique des Relations Internationales examinera les différentes candidatures et classera les candidats en fonction de leurs motivations, de leur cursus et résultats scolaires, de leur niveau dans la langue du pays, de l'avis des enseignants et d'un éventuel entretien.

Le résultat du classement sera communiqué aux étudiants début février 2017.

DESTINATIONS PROPOSEES

Destination	Année d'études	Nombre de places au total	Durée du Séjour	Langue utilisée et niveau demandé°	Bourses Erasmus*	Autres Bourses*
Allemagne : Université de Heidelberg	4 ^e , 5 ^e	2	Année universitaire	Allemand : B1	Selon critères	- Bourse Eurocampus : uniquement pour Université de Barcelone et Université Internationale de Catalogne : 600 € de la Région, quelle que soit la durée du séjour. - Bourse AMI (aide à la mobilité internationale) : pour les étudiants boursiers sur critères sociaux uniquement : montant connu en septembre (date approximative) - Bourse de la Région : montant connu en septembre (date approximative)
Belgique : Université Libre de Bruxelles	4 ^e , 5 ^e	2	Année universitaire	Français		
Belgique : Université de LEUVEN	5 ^e , 6 ^e	2	1 étudiant de 5 ^{ème} année au semestre 1 et 1 de 6 ^{ème} année au semestre 2	Néerlandais		
Espagne : Université de Barcelone	4 ^e , 5 ^e	2	Année universitaire	Catalan, Espagnol (Castillan) : B1		
Espagne : Université Internationale de Catalogne (Barcelone)	5 ^e , 6 ^e	2	5 ^e : Année universitaire 6 ^e : 2 ^{ème} semestre	Espagnol (Castillan) : B2 Anglais : B2		
Espagne : Université Complutense de Madrid	5 ^e , 6 ^e	2	5 ^e : Année universitaire 6 ^e : 2 ^{ème} semestre (à vérifier)	Espagnol (Castillan) : B2		
Hongrie : Université de Szeged	5 ^e , 6 ^e	2	4 mois (sept-déc 2017) éventuellement prolongeable à l'année	Anglais : B2		
Norvège : Université d'Oslo	5 ^e , 6 ^e	2	3 mois (mi fév à mi-juin 2018)	Anglais : B2		
Mexique : Université Autonome de San Luis Potosi	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e	2	4 ^e , 5 ^e : Année universitaire 6 ^e : 2 ^{ème} semestre	Espagnol : B1	non	

° : même lorsque l'université d'accueil ne demande qu'un niveau B1, il est préférable d'avoir un niveau B2.

*les montants des bourses précis seront connus en septembre. **Il faut dans tous les cas être capable de financer l'intégralité de sa mobilité même en cas de non (ou retard de) versement des bourses.**